



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

## Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 16-INT-478

Déposé le : 02.02.16

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 115 et 116 LGC** L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.*

### Titre de l'interpellation

Les « Champions ! » du déficit ?

### Texte déposé

Par voie de presse, les soussigné-e-s ont pris connaissance avec grand étonnement du montant du déficit concernant le spectacle « Champions ! » organisé pour le 100<sup>e</sup> anniversaire du CIO et dont Monsieur le Conseiller d'État Philippe Leuba est le vice-président de l'association organisatrice « de feu et de glace ». (La Liberté et 24heures, édition du 30 janvier dernier).

Le déficit s'élèverait à pas moins d'un million de francs – soit un montant cinq fois supérieur à celui initialement prévu – pour un budget de 2,3 millions (!).

Après la mise en faillite du festival Luna classics à Nyon dont une créance de 900'000 francs en faveur du Canton demeure toujours impayée, la réorientation stratégique du Groupe MCH à Beaulieu alors que le Grand Conseil avait octroyé un crédit de 35 millions, ce nouveau « bide » interroge les soussigné-e-s sur la nécessité d'évaluer à l'avenir de manière plus optimale et anticipée les risques financiers pour ce genre d'événement et ce, indépendamment de leur importance sur le plan symbolique.

Au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'État :

1. Le Conseil d'État peut-il nous préciser la structure de l'organisation du spectacle « Champions ! » ainsi que la composition des membres de l'association « de feu et de glace » ?
2. Quelle est l'implication exacte du Canton dans l'association précitée et sur quelle base légale repose-t-elle ?
3. Qui représentait l'État de Vaud dans l'association ?
4. A combien se montait initialement la participation financière du Canton au spectacle « Champions ! » ?

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin :  
[bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)

5. Une garantie sur le déficit par l'État était-elle prévue dans le budget initial ? Si oui, quel était le montant plafond prévu ?

6. Un budget a-t-il été présenté au Conseil d'État ?

7. Le Conseil d'État a-t-il été informé du déficit avant sa publication dans la presse du 30 janvier dernier ?

8. Quel est le montant du déficit et la part cantonale afférente ?

9. Les assurances des organisateurs vont-elles prendre en charge une partie du montant ?

10. Quelles sont les causes précises du déficit ?

11. Y a-t-il eu des erreurs de gestion ou de conduite de la part de tiers ou de partenaires du projet ? Cas échéant, est-il envisagé qu'ils assument une partie du montant du déficit ?

12. Quelle est la responsabilité juridique du Canton en cas de défaut de paiement de l'organisateur ?

13. Sous quelle forme comptable le déficit va-t-il être couvert ?

14. Dans l'hypothèse où ledit montant sera compensé par une diminution de charges au sein du Service des sports comme l'a affirmé dans la presse Monsieur le Conseiller d'État Philippe Leuba, quels postes seront touchés et quelles conséquences ces diminutions de charges auront sur la bonne marche dudit Service et les différents projets qu'il devra mener ?

15. Le Conseil d'État compte-t-il revoir sa stratégie et sa méthodologie concernant sa participation financière pour des événements générant de tels risques financiers ?

Commentaire(s)

Conclusions

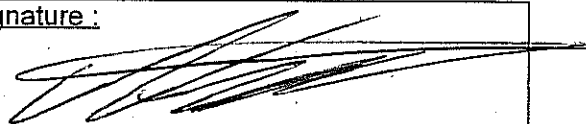
Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur : Nicolas Rochat Fernandez Signature :



## Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2016

Aellen Catherine	Christen Jérôme	Eggenberger Julien
Ansermet Jacques	Christin Dominique-Ella	Ehrwein Nihan Céline
Attinger Doepper Claire	Clivaz Philippe	Epars Olivier
Aubert Mireille	Collet Michel	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Cornamusaz Philippe	Ferrari Yves
Ballif Laurent	Courdesse Régis	Freymond Isabelle
Bendahan Samuel	Creteigny Gérald	Freymond Cantone Fabienne
Berthoud Alexandre	Creteigny Laurence	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Croci-Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Blanc Mathieu	Croftaz Brigitte	Germain Philippe
Bolay Guy-Philippe	Cuérel Julien	Glauser Alice
Bonny Dominique-Richard	De Montmollin Martial	Glauser Nicolas
Bory Marc-André	Debluè François	Golaz Olivier
Bovay Alain	Décosterd Anne	Grandjean Pierre
Buffat Marc-Olivier	Deillon Fabien	Grobéty Philippe
Bufera Sonya	Démétriadès Alexandre	Guignard Pierre
Cachin Jean-François	Desmeules Michel	Haldy Jacques
Calpini Christa	Despot Fabienne	Hurni Véronique
Capt Gloria	Devaud Grégory	Induni Valérie
Chapalay Albert	Dolivo Jean-Michel	Jaccoud Jessica
Chappuis Laurent	Donzé Manuel	Jaquet-Berger Christiane
Cherubini Alberto	Ducommun Philippe	Jaquier Rémy
Cherbuin Amélie	Dupontet Aline	Jobin Philippe
Chevalley Christine	Durussel José	Jungclaus Delarze Suzanne
Chollet Jean-Luc	Duvoisin Ginette	Kappeler Hans Rudolf

## Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2016

Keller Vincent	Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre
Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Krieg Philippe	Oran Marc	Schelker Carole
Kunze Christian	Papilloud Anne	Schobinger Bastien
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre-André	Schwaar Valérie
Lio Lena	Perrin Jacques	Schwab Claude
Luisier Christelle	Pidoux Jean-Yves	Sonnay Eric
Mahaim Raphaël	Pillonel Cédric	Sordet Jean-Marc
Maillefer Denis-Olivier	Podio Sylvie	Stürner Felix
Manzini Pascale	Probst Delphine	Surer Jean-Marie
Marion Axel	Randin Philippe	Thalmann Muriel
Martin Josée	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Tosato Oscar
Matter Claude	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Renaud Michel	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rey-Marion Ailette	Tschopp Jean
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Uffer Filip
Melly Serge	Richard Claire	Venizelos Vassilis
Meyer Roxanne	Riesen Werner	Voiblet Claude-Alain
Miéville Laurent	Rochat Nicolas	Volet Pierre
Miéville Michel	Romano Myriam	Vuarnoz Annick
Modoux Philippe	Roulet Catherine	Vuillemin Philippe
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Wyssa Claudine
Mossi Michele	Ruch Daniel	Züger Eric